

extrait de l'introduction

LES LIVRES LA BIBLE

Une Bible, qu'est-ce que c'est ? Un ensemble composé de plusieurs livres qu'une longue histoire religieuse et littéraire a fini par transmettre sous la forme d'un seul livre à plusieurs voix. L'unité de ce que nous appelons la Bible est indissociable de la double culture, juive et chrétienne, qui l'a fait naître, à la fois par filiation et par séparation.

Le christianisme et ses écrits sortent de la matrice juive : s'il existe des Écritures saintes, elles appartiennent d'abord à la mémoire écrite et orale d'Israël, et elles ne sont pas encore fixées dans un canon rigoureux à la naissance des écrits chrétiens. Les premières paroles chrétiennes témoignent toutes de Jésus de Nazareth. Elles s'amplifient et se diffusent durant les trois premiers siècles de notre ère jusqu'à se faire à leur tour textes et autorité. L'existence d'une écriture explicitement chrétienne crée une nouvelle autorité scripturaire, et conduit le judaïsme comme le christianisme primitif à fixer chacun leurs écrits. Cette histoire donne naissance à ce que nous appelons la Bible, dans notre culture, c'est-à-dire à deux « testaments », deux « alliances », ou une alliance à deux voix.

Le canon biblique ne fut établi comme tel qu'entre le II^e et le IV^e siècle de notre ère, dans la jeune chrétienté romaine. À cette époque, le mot « bible » n'existe pas encore. Le mot grec *biblion* (au pluriel, *ta biblia* : « les livres »), désigne depuis plusieurs siècles dans la culture hellénistique l'ensemble des livres saints du peuple juif, qui deviendront pour les chrétiens l'Ancien Testament. On l'employa vers la fin du II^e siècle de notre ère, période de canonisation chrétienne des textes sacrés, pour désigner les livres du tout nouveau Testament. Mais ce n'est qu'à partir du Moyen Âge que le mot « bible » en latin (*biblia*), désigna le livre des chrétiens, les Écritures saintes.

L'unité de cet ensemble qu'on appelle une Bible se fit par le rejet de nombreux textes mais jamais au prix de la confusion. Car si cette collection de livres forme dans notre culture un tout, un livre unique, elle a toujours gardé en même temps les traces de son pluriel : répétitions et parfois contradictions d'un livre à l'autre – mais également à l'intérieur d'un même livre – diversité des sources et des témoignages. La Bible ne cache pas cette diversité. Mieux. Elle semble tirer son unité de ce paradoxe et des nombreuses traditions de lecture. L'histoire longue et complexe de sa formation montre que chaque grande époque s'est livrée à un travail d'assemblage de sources et de documents divers qu'une rédaction finale aura souvent recomposés en créant toujours une authentique polyphonie des écritures.

Cette somme de livres a traversé différentes civilisations et rassemble des genres littéraires très variés, jusqu'à l'intérieur d'un même livre : récits, écrits juridiques, généalogies, chroniques historiques, archives royales, oracles, hymnes ou prières, poèmes, contes, proverbes, lettres... Il y a du roman dans la Bible, du théâtre, des énigmes, des élégies, des chants d'amour ou de détresse. Aujourd'hui, la diversité des sources, l'hétérogénéité des documents d'un même texte sont souvent perçues comme un montage littéraire intentionnel.

Des livres au Livre, mille ans d'histoire

La composition de la Bible s'étend sur près de mille ans, depuis le VIII^e siècle avant notre ère environ jusqu'à la fin du II^e siècle de notre ère. Son histoire est inséparable de celle, souvent tragique, de l'ancien Israël, divisé, soumis, déporté. Les traditions orales des Hébreux dans l'Orient ancien sont à l'origine des motifs primitifs de cette collection de livres.

On ne peut pourtant pas parler de « textes originaux » de la Bible. Il n'existe pas de manuscrit complet datant de la période d'écriture des textes. Le processus même d'écriture à la naissance de la Bible est une succession de différents documents, de différentes versions souvent condensées. Le noyau dur est constitué de cinq volumes distincts rassemblés sous l'appellation de Tora, mot hébreu qui désigne l'ensemble des prescriptions régissant la vie de la communauté mais tout autant son histoire, son autorité. Autour de ce noyau qui s'est probablement élaboré et transmis comme tel au moment de l'exil des Juifs à Babylone (587 av. J. C.), d'autres ensembles furent rassemblés jusqu'au II^e siècle avant notre ère, et désignés comme Saintes Écritures : les Prophètes (*Neviim*, en hébreu), et les Écrits (*Ketouvim*), qui accentueront la diversité biblique et témoigneront de l'empreinte des civilisations que le peuple de la Bible connut et traversa.

Tous ces livres ne furent pas composés et conservés dans l'ignorance des autres. Au contraire. La Bible s'est aussi écrite par arborescence, citations, reprises, diversions et emprunts, selon une multiplicité de relectures à l'origine de son écriture, elle-même accompagnée d'une intense production littéraire et religieuse dont témoignent les nombreux manuscrits découverts dans les grottes de Qoumrân (1947).

La Bible fut écrite en plusieurs langues (hébreu, araméen et grec) et, à l'intérieur d'une même langue, à plusieurs étapes du développement morphologique et littéraire de cette langue. Les nombreux auteurs de la Bible sont pour la plupart anonymes. Ils appartiennent au monde de l'Orient ancien, et leurs écrits portent les traces d'autres productions écrites ou orales issues de Mésopotamie, de Canaan, d'Égypte, voire de la culture hittite... Les civilisations plus tardives issues des conquêtes d'Alexandre marqueront à leur tour en profondeur la littérature biblique. Certains livres, rédigés directement en grec, s'inspirent des formes et des écrits de l'immense culture hellénistique.

Un texte pluriel et un à la fois, à transmettre, à traduire

L'histoire de l'écriture de la Bible est indissociable de l'histoire de ses traductions. Ce que nous appelons la Bible est le fruit de plusieurs traductions, de multiples transferts d'une langue à une autre. Depuis la traduction latine par saint Jérôme (347-420), une Bible, c'est d'abord une « vulgate », abréviation du latin *versio vulgata*, « version répandue » qui devait faire autorité. Chaque fois, traduire ce fut fonder une autorité. Chaque traduction de la Bible a ainsi, dans l'histoire occidentale, contribué à homogénéiser la matière biblique, à harmoniser les textes et le vocabulaire. Aujourd'hui, des termes tels que péché, loi, grâce... sont autant de mots sources du vocabulaire biblique, même s'il ne s'agit au départ que de mots issus du long travail des traductions homogénéisantes. Le saut de *tora* à *nomos* puis à *lex*, par exemple, induit de considérables transferts de sens.

Un événement majeur dans l'histoire de la formation de la Bible sera la traduction en grec des textes saints qui comptaient l'histoire d'Israël, à partir du III^e siècle avant notre ère, par la communauté juive qui vivait alors à Alexandrie. Le monde de l'Antiquité hellénistique adopta cette traduction grecque des Écritures saintes des Juifs, appelée la Septante (selon la légende, les traducteurs auraient été au nombre

Rendre aux textes leur nouveauté

de soixante-dix). Ces écritures juives passées dans la langue grecque et la culture hellénistique furent la référence des premiers chrétiens. À partir de cet événement, non seulement la traduction est au cœur du processus de composition de l'unité des livres, mais toute son histoire est régulièrement marquée par le souci d'un retour au texte littéral, hébreu et grec. C'est ainsi que Jérôme présente sa traduction latine en l'opposant à la *Vetus latina* (premières traductions latines de la Bible) ou que les réformés, à la suite de la critique par Érasme des traductions scolastiques, proposent au XVI^e siècle les premières versions françaises de la Bible à partir des langues sources, souvent aussi littérales que possible, à l'exemple d'Olivétan (1535).

Une Bible était toujours traduite pour créer une vulgate des textes sacrés dans une culture et une langue données. Il en sera de même, finalement, pour certaines grandes traductions fondatrices qui contribuèrent à la formation des langues littéraires européennes, et qui restent aujourd'hui encore la version la plus répandue de la Bible dans ces langues. Comme la traduction en langue allemande par Luther, qui paraît en 1534, et celle en langue anglaise dite « King James », éditée en 1611. Ces traductions ont chacune modelé la littérature et l'expression de l'identité nationale d'un peuple. Ce ne fut jamais vraiment le cas en langue française, malgré les traductions de la Réforme ou celle de Port-Royal.

Il faut attendre la seconde moitié du XX^e siècle pour disposer de nouvelles traductions en langue française. Le renouvellement de la traduction biblique ne viendra pas de la littérature mais des études historico-critiques qui dominent l'exégèse. Des découvertes archéologiques sans précédent ont permis de reconsiderer l'étude de l'hébreu biblique et des textes. La Bible fait alors l'objet d'un immense travail historique et scientifique pour tenter de dater les différentes compositions des textes, pour identifier les significations du vocabulaire, le contexte historique ou les sources disparates intégrées dans l'écriture. Enfin, la liturgie catholique abandonne le latin au concile Vatican II (1962-1965). La Bible n'est plus le livre d'une seule culture. Elle apparaît comme un livre pluriel, une œuvre unique mais ouverte et polyphonique.

Depuis, de grandes traductions ont vu le jour, mais aucune n'avait encore associé aussi étroitement à l'écriture des textes, dès l'origine du travail et sur l'ensemble de la Bible, des auteurs contemporains. Trop souvent les traductions de la Bible en français sont issues d'une pensée de la langue, des langues, ou d'une pensée de l'histoire et de l'archéologie des textes, rarement, voire jamais, d'une pensée de la littérature. Situation paradoxale puisque les recherches bibliques s'orientent depuis plusieurs années déjà vers la dimension proprement littéraire des textes et que la révolution des formes littéraires, poétiques, du XX^e siècle a changé non seulement nos façons d'écrire et de dire le monde, mais également celles de lire et traduire les grandes œuvres.

Notre traduction (il serait plus juste d'écrire : « nos traductions », pour revenir au pluriel comme signe de rupture avec l'histoire sacrée des vulgates) s'inscrit dans cette longue histoire et au cœur même de la mémoire plurielle de la Bible. Travail collectif entre plusieurs exégètes et écrivains francophones, une cinquantaine, de part et d'autre de l'Atlantique.

Elle entend d'abord répondre à cette nécessité : confronter les littératures de la Bible aux littératures françaises contemporaines. Les révolutions successives du langage littéraire et poétique du XX^e siècle permettent de prendre en charge les violences, les irrégularités, l'absence parfois d'une syntaxe formelle, la polyphonie

des textes anciens. D'échapper également aux lourdeurs convenues d'une langue érudite et d'être plus sensible aux jeux de langage. Rarement les traductions de la Bible en français ont tenu compte de la double dimension du texte original, écrit pour être lu mais aussi, et d'une manière non moins décisive, pour être entendu. Cette dimension orale est souvent écrasée par une unité de ton et de style qui traduit dans la même langue, la même écriture, la Genèse, les Psaumes, un livre historique, une lettre ou les Évangiles...

La responsabilité du traducteur est de répondre au texte source par un autre, à la fois proche et nouveau. Ce travail réclame humilité et violence. Il témoigne du souci de l'autre et de l'étrangeté. Amender une œuvre de ses difficultés, de ses surprises pour faciliter sa lecture dans une autre langue, pour permettre le passage, n'aboutit qu'à la défigurer. Les mots des langues bibliques ont été ouverts et rendus à leur polyphonie culturelle.

Cette traduction est aussi née d'une conviction sur la littérature. La littérature n'est ni un ornement ni un alibi. C'est une forme d'action sur la production de textes comme elle l'est sur les personnes. C'est une force de contradiction, de déplacement et de jeu. La Bible elle-même ne se réduit pas à un « beau livre ». Elle n'est ni facile ni toujours agréable à lire. Et cette résistance est peut-être sa vraie dimension littéraire. Ajoutons que, sans un tel travail de la littérature contemporaine, les œuvres de nos origines seraient condamnées au statut de lettres mortes réservées aux initiés, savants ou pieux.

Frédéric Boyer

LES SOURCES

Les livres de l'Alliance ou Ancien Testament sont traduits d'après le [Texte massorétique](#) (en abréviation : TM). Les « massorètes » sont ces experts juifs qui, du VI^e au X^e siècle de notre ère, ont cherché à fixer le texte consonantique de la version hébraïque en usage dans les communautés juives des premiers siècles.

C'est ce texte qui est à l'origine des grandes traductions critiques de l'ère moderne. Même s'il n'est pas exempt d'obscurités et de difficultés, c'est lui que nous suivons, réservant aux notes la mention de certaines variantes significatives des versions anciennes (grecques, latines, syriaques, éthiopiennes). Les traductions ont été réalisées sur la base des plus récentes éditions critiques de l'Ancien Testament hébreu, araméen ou grec, selon les livres, et du Nouveau Testament grec adoptés par la communauté scientifique : la [Biblia Hebraica Stuttgartensia](#), la [Septuaginta de Ralhfs](#) et le [Nouveau Testament de Nestlé-Aland](#).

LES TITRES DES LIVRES

Chaque livre de la Bible est présenté sous un double titre. Le premier a été choisi d'un commun accord par les traducteurs de chacun des livres. Le second reprend le titre le plus familier dans les éditions en langue française.

EX : PREMIERS | GENÈSE
ET VOICI LES NOMS | EXODE
YHWH CONVOQUE | LÉVITIQUE
DANS LE DÉSERT | NOMBRES

la bible



NOUVELLE
TRADUCTION

généalogie des premières traductions de la Bible en français

... du VIII^e siècle (?) au IV^e siècle avant J. C. :
Texte(s) hébreu(x)

587 av. J. C. : Exil à Babylone

Texte(s) hébreu(x) et araméen(s)

333 av. J. C. : Alexandre le Grand

Jésus de Nazareth, le Christ

À partir du III^e siècle avant J. C. :
La Septante
traduction en grec de la Loi, des Prophètes et des Ecrits

Vetus Latina
(III^e-IV^e s.)

Texte hébreu massorétique

Traductions françaises

IV^e s. La Vulgate
de saint Jérôme en latin

Bible dite du « XIII^e siècle »
en français d'Ile-de-France

La « Bible anglo-normande »
(milieu du XIV^e s.)

La Bible de Jean de Sy
(milieu du XIV^e s.)

La Bible de Raoul de Presles
(fin du XIV^e s.)

Imprimerie
1455 : fin de l'impression
de la Bible de Gutenberg

Lefèvre d'Étaples
La Bible d'Anvers 1530

La Bible
d'Olivétan Neuchâtel 1535

Protestants

Catholiques

La Bible à l'Épée
Genève 1540

La Bible de Genève 1546

La Bible de Robert Estienne
Genève 1553

La Bible de Castellion
Bâle 1555

La Bible de Genève 1559

La Bible de Louvain
1550

La Bible de Benoist
Paris 1566

La Bible des Docteurs
de Louvain Anvers 1578

La Bible des Pasteurs
et des professeurs de Genève 1588

la bible

NOUVELLE
TRADUCTION



extraits des glossaires

mots hébreux

MISHPAT

Nombre d'occurrences dans le texte hébreu des Massorettes	424
Bible grecque des Septante (III ^e -IV ^e s. av. J. C.)	<i>krima, krisis, dikaioma</i>
Vulgate de saint Jérôme (IV ^e s. ap. J. C.)	<i>judicium</i>
Olivétan (édition de 1535)	<i>jugement</i>
Lemaître de Sacy (fin XVII ^e s.)	<i>ordonnance, jugement, justice, modèle</i>
Louis Segond (1910)	<i>justice, loi, droit</i>
Bible de Jérusalem (1955)	<i>droit, jugement, coutume</i>
Traduction œcuménique de la Bible (1975)	<i>droit, jugement, coutume</i>
Nouvelle Traduction	<i>décision, jugement, droit, coutume, rite, règle, sentence, culture</i>

Le mot dérive du verbe shafat, «juger, gouverner». L'adjonction de la syllabe mi au début du mot indique quelque chose de concret (un acte, un lieu, une décision, un résultat) en rapport avec l'idée fondamentale de la racine. Mishpat recouvre ainsi une grande variété de réalités : jugement qu'on exerce ou dont on est l'objet, droit, procès, tribunal, litige, décision, sentence, décret, verdict, norme, règle. Si le sens juridique est très affirmé, il n'est cependant pas exclusif : le verbe dont il dérive s'applique en effet à une multitude d'activités liées à l'exercice du pouvoir et de l'autorité (Dt 16,18 ; Jg 3,10 ; 1 R 3,9 ; Rt 1,1). Le mot mishpat correspond aussi à ce qu'on appelle aujourd'hui les «droits de la personne» : droits de la veuve et de l'orphelin, du pauvre, de l'étranger (Lv 19,15 ; Jr 22,3 ; Am 5,24). Employé au pluriel, ce mot s'applique aux décrets judiciaires, administratifs ou politiques, et, d'une façon toute particulière, aux exigences divines entourant l'Alliance (Ex 21,1 ; 24,3 ; Lv 18,45-26 ; Dt 4,1 ; 5,1 ; 6,1).

mots grecs

BAPTIZÔ

Nombre d'occurrences dans les textes deutérocanoniques	2
Nombre d'occurrences dans le Nouveau Testament	77
Vulgate de saint Jérôme (IV ^e s. ap. J. C.)	<i>baptizare</i>
Olivétan (édition de 1535)	<i>baptise</i>
Lemaître de Sacy (fin XVII ^e s.)	<i>baptiser, se laver</i>
Louis Segond (1910)	<i>baptiser, purifier</i>
Bible de Jérusalem (1955)	<i>baptiser</i>
Traduction œcuménique de la Bible (1975)	<i>baptiser</i>
Nouvelle Traduction	<i>immerger, plonger, pratiquer l'immersion, baptiser</i>

Le verbe baptô signifie «tremper». Il a ce sens dans la Septante (Jos 3,15) et dans la Nouvelle Alliance (Lc 16,24). Sa forme intensive, baptizô, signifie «immerger, (se) plonger, couler, se noyer». La Septante ne l'utilise qu'à quelques reprises : à propos de Naamân plongeant dans le Jourdain (2 R 5,14), du bain – rituel – de Judith (Jdt 12,7), de la purification après le contact d'un mort [Si 31(34),25]. À l'époque de la Nouvelle Alliance, le sens rituel du mot s'est affirmé : baptizô est aussi utilisé pour signifier l'admission des prosélytes (femmes) dans le judaïsme. Jean le baptiste a fait du baptismâ le signe d'un changement radical de vie. Jésus et ses principaux disciples ont accepté de se plonger dans l'eau à l'appel de Jean, puis les premiers chrétiens ont adopté le baptismâ comme rite d'entrée dans leurs communautés (voir 1 Co 12,13).

Au cours des âges, le mot baptizô et ses dérivés ont été plutôt translittérés que traduits. Ici, en plus de mots traditionnels tels que «baptême, baptiser» ou «baptiste» («baptiseur»), sont utilisés des vocables qui cherchent à rendre le sens original des termes : «plonger, immerger, pratiquer l'immersion, immersion».